

La proposition étant soumise aux voix, donne le résultat suivant:

*Pour:* Gadbois—1.

*Contre:* Marin, Lévesque, Nault, Ward et O'Connell—5.

La proposition est ainsi négative.

Sur proposition de M. l'échevin O'Connell, il est

*Résolu:* De nommer une sous-commission, composée de MM. les échevins Gadbois et Lévesque, afin de rencontrer MM. les docteurs Dazé et Guilbault, et de préparer un rapport sur l'arrangement qui pourrait intervenir entre eux quant à la charge et au salaire du vaccinateur en question.

—Lu un rapport du médecin officier de Santé touchant certaines plaintes des résidents de la rue Sainte-Marie (quartier Saint-Henri). Il déclare que des mesures ont été prises pour remédier à ces plaintes, sauf toutefois en ce qui concerne la rivière Saint-Pierre qui, à son avis, devrait être changée en égout principal.

M. l'échevin Guay, qui assiste à la séance, déclare que plusieurs municipalités égouttent dans ladite rivière.

*Résolu:* De nommer une sous-commission, composée de MM. les échevins Ward, Gadbois et du président de la Commission, afin d'étudier la question de s'aboucher avec le gouvernement et les municipalités intéressées à la conversion de ladite rivière en un égout principal, avec prière de présenter un rapport à cette Commission.

—M. le docteur J.-E. Laberge rapporte que les inspecteurs sanitaires des écoles ont été réunis en assemblée; que les instructions préparées par la sous-commission de ce bureau leur ont été soumises, mais qu'ils n'en sont arrivés à aucune conclusion quant à l'acceptation de ces instructions.

Sur proposition de M. l'échevin Nault, il est

*Résolu:* Que les inspecteurs sanitaires des écoles, nommés le 12 janvier dernier, soient priés de rencontrer le docteur J.-E. Laberge, à l'Hôtel de Ville, à 10 heures a.m. jeudi, le 15 du courant; qu'ils soient notifiés qu'ils sont tenus de remplir leurs fonctions comme inspecteurs sanitaires des écoles tous les jours, sauf les dimanches, de 9 heures à 12 heures a.m. et de 1 heure à 3 heures p.m. et de les avertir que, pour le présent, ils n'auront pas à examiner les élèves du sexe féminin; que leurs districts respectifs leur soient désignés et qu'ils soient invités à commencer immédiatement l'exercice de leurs fonctions (M. l'échevin Ward dissident.)

—*Résolu:* De prier M. le président de donner à la prochaine assemblée du Conseil avis qu'il soumettra un projet de règlement relatif aux écuries, basant ce règlement sur les recommandations de l'ingénieur sanitaire; et à cedit règlement sera ajouté une clause, suggérée par le médecin officier de Santé, à l'effet de défendre de construire des logements au-dessus des boîtes à fumier.

—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant d'autoriser M. D. McCaig à construire une écurie au No 99 rue Saint-Maurice.

—*Résolu:* De déposer sur le bureau la demande du docteur J. Renaud.

—*Résolu:* De renvoyer au médecin officier de Santé la lettre de la "Ledoux Carriage Co. Ltd." concernant les réparations faites à l'ambulance de la Ville.

—Le médecin officier de Santé soumet un certain nombre de rapports reçus de l'hôpital Saint-Paul *re* malades soignés aux frais de la Ville.

*Résolu:* Que le docteur J.-E. Laberge soit prié de visiter ledit hôpital, deux ou trois fois par semaine, afin de s'assurer du nombre de patients soignés chaque jour dans ledit hôpital aux frais de la Ville, et de présenter régulièrement à cette Commission des rapports donnant tous les détails concernant l'admission, le congé, la guérison, la mortalité et déterminant le nombre total de jours se rapportant auxdits patients.

—Sur proposition de M. l'échevin Nault, il est

*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport demandant un crédit de \$540 devant être affecté au paiement du salaire du gardien à la maison de refuge de l'avenue Mont-Royal.

—*Résolu:* De renvoyer à une sous-commission, composée de MM. les échevins O'Connell et Gadbois et à l'ingénieur sanitaire, le rapport de l'ingénieur sanitaire concernant des valves anti-syphoniques ou autres présentement devant la Commission, avec prière de faire rapport.

—*Résolu:* Que le rapport du docteur J.-J. McCarrey *re* cause d'un boulanger intentée devant la Cour du recorder, dont l'annulation de la licence a été renvoyée à cette Commission par le recorder, soit renvoyé au docteur Mc-

The vote being taken it resulted as follows:

*Ayes:* Gadbois—1.

*Nays:* Marin, Lévesque, Nault, Ward and O'Connell—5.

The motion was lost.

On motion of Ald. O'Connell, it was

*Resolved:* That the mover Dr. Gadbois and Ald. Lévesque be appointed a sub-committee to see Drs. Dazé and Guilbault, and report upon what arrangement can be made with these gentlemen as to the incumbency and the salary of the vaccinatorship in question.

—Read report of Medical Health Officer on complaints of residents of St. Mary street, St. Henri ward, in which he stated that measures had been taken to deal with all the complaints except that concerning "La Rivière St. Pierre" which he stated ought to be converted into a main sewer.

Ald. Guay, who was present, stated that many municipalities, by permission of the government, drained into the said river.

*Resolved:* That a sub-committee composed of Ald. Ward, as chairman and Ald. Gadbois and the chairman of this committee, be appointed, to study the question and interview the government and municipalities interested in the subject of converting the said river into a main sewer, and report to this Committee.

—Dr. J. E. Laberge reported that a meeting had been held of the physicians who had been appointed medical school inspectors; that the instructions to them prepared by the sub-committee of this board, had been submitted for acceptance, but that they had arrived at no conclusion.

On motion of Ald. Nault, it was

*Resolved:* That the medical school inspectors appointed on the 12th January last be requested to meet Dr. J. E. Laberge, at the City Hall, at 10 o'clock a.m. on Thursday, the 15th. inst., that they be instructed they are required to give service in the matter of school inspection, daily, except holidays, from 9 to 12 o'clock a.m. and from 1 to 3 p.m. and that they be informed that for the present they will not be required to examine female pupils; that their respective districts be made known to them; and that they be invited to enter upon their duties at once (Ald. Ward dissenting.)

—*Resolved:* That the chairman be requested to give notice of motion at the next meeting of Council, that he will submit a draft of by-law, to regulate stables, based upon the recommendations of the Sanitary Engineer, to which a clause prohibiting the erection of dwellings over manure boxes, suggested by the Medical Health Officer, shall be added.

—*Resolved:* That a report be made to Council, recommending the granting of permission to Dr. McCaig to build a stable at No. 99 St. Maurice street.

—*Resolved:* That the application of Dr. J. Renaud be laid on the table.

—*Resolved:* That the letter of the "Ledoux Carriage Co. Ltd." *re* repairs to city ambulance, be referred to the Medical Health Officer for report.

—The Medical Health Officer submitted a number of daily reports received from St. Paul's hospital *re* patients cared for at the City's expense.

*Resolved:* That Dr. J. E. Laberge, be instructed to visit the said hospital, two or three times a week, in order to ascertain and report to this committee, regularly, upon the number of patients daily cared for in said hospital at the cost of the City; giving all details as to admission, those discharged cured, the mortality, and the total number of hospital days in connection with the patients to be credited to said hospital by the City.

—On motion of Ald. Nault, it was

*Resolved:* That a report be made to Council asking for the sum of \$540 to pay the salary of the guardian at the Reception House, Mount-Royal avenue.

—*Resolved:* That the report of the Sanitary Engineer concerning anti-syphon and other traps, now before the meeting, be referred to a sub-committee composed of Ald. O'Connell and Gadbois and the Sanitary Engineer, for report.

—*Resolved:* That the report of Dr. J. J. McCarrey, *re* the case of a baker brought before the Recorder's Court, the